



Les effets néfastes de la décharge illégale au point de vue social sur le territoire et ses opportunités

Maïté Rodriguez

► To cite this version:

Maïté Rodriguez. Les effets néfastes de la décharge illégale au point de vue social sur le territoire et ses opportunités. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01623228

HAL Id: dumas-01623228

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01623228>

Submitted on 25 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les effets néfastes de la décharge illégitale au point de vue social sur le territoire et ses opportunités.

MASTER SCIENCES DU TERRITOIRE
URBANISME ET AMENAGEMENT
PARCOURS COOPERATION INTERNATIONALE

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
INSTITUT D'URBANISME DE GRENOBLE
PERCOLAB

TUTRICE: PAULETTE DUARTE
DEUXIEME JURY: SYLVERE TRIBOUT

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
CHAPITRE I : CONTEXTE DES DECHETS AU CHILI	5
I NIVEAU NATIONAL EN COMPARAISON A LA FRANCE	5
A. Volume des déchets	5
B. Catégories des déchets	7
C. Processus de traitement des déchets	9
D. Législation sur la gestion des déchets	11
II NIVEAU REGIONAL	15
A. Etude de cas de la décharge Til Til	15
III NIVEAU LOCAL	21
A. Diagnostic des différents déchets dans la décharge illégale, Cerrillos/Maipu.	21
B. Décharge illégale: Quels types de déchets?	23
CHAPITRE 2 : IMPACT SOCIAL D'UNE DECHARGE ILLEGALE SUR LA COMMUNAUTE	29
I LE QUARTIER VULNERABLE LOS PRESIDENTES DE CHILE, CERRILLOS	29
A. Histoire	29
B. Données importantes	31
II PROBLEMES SOCIAUX RENCONTRES	34
A. Observation directe	34
B. Entretiens avec les habitants	37
C. Recherche théorique	45
III COMPLEXITE DU TERRITOIRE « EL PAJONAL »	48

A. Jeux des différents acteurs	48
CHAPITRE 3 : UN PROJET PARTICIPATIF COMME SOLUTION VIABLE	52
I ACTIONS DE SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE	52
II EMERGENCE D'INITIATIVES	55
A. EMERES	55
B. Parc el Pajonal	56
IV PISTES DE COOPERATIONS	60
A. L'aide législative	60
B. Un lieu récréatif mais pas seulement...	61
C. Sensibilisation des publics	62
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE	64

INTRODUCTION

Le Chili compte 17.91 millions d'habitants dont 5.15 millions concentrés dans la région métropolitaine de Santiago du Chili, la capitale. Le pays est enserré par l'océan pacifique à l'ouest et d'une chaîne de montagne, la cordillère des Andes, à l'ouest. Ses pays frontaliers sont l'Argentine, le Pérou et la Bolivie.

Durant ces dernières décennies le pays a traversé diverses crises. Le territoire est exposé à différentes catastrophes naturelles, incendies, ouragans, etc.. Il est souvent sujet à des séismes car il repose sur la plaque tectonique Nazca. Le dernier séisme d'envergure s'est déclaré en 2010 faisant 510 morts et des dégâts matériels importants.

Le Chili a connu une dictature qui s'est terminée depuis peu, le régime militaire d'Augusto Pinochet gouverna sur le pays durant 16 ans jusqu'au 11 mars 1990. Cela a marqué le système politique actuel, notamment je remarque que le pouvoir politique est centralisé dans la capitale. Au demeurant, l'éducation et la santé sont payants sans distinction de classe sociale.

« Je suis heureuse. Regarde moi dans les yeux. On a attendu vingt-quatre ans des actions concrètes pour la construction du parc. Moi je vis en face de la poubelle, qu'il y a maintenant, j'ai eu de tout: des rats, des mouches et le pire de tous les jours, ces vingt et quelques dernières années, je n'ai pas pu ouvrir les fenêtres.¹ »

Les habitants de Maipu et Cerrillos, communes limitrophes de Santiago du Chili, souffrent de l'amoncellement d'ordures. Cette problématique environnementale est devenue, avec les années, un danger social.

¹ Marlène Vadallares, la voz de maipu, 12 avril 2017. Témoignage de Rosmery Herrera, voisine de la décharge illégale.

De quelle manière l'existence d'une décharge illégale peut-elle rendre vulnérable une communauté d'un point de vue social? Quelles en sont les répercussions sur le territoire et comment les réguler? Etude de cas de la décharge illégale « el Pajonal », entre Cerrillos et Maipu, Chili.

Dans un premier temps, je décrirai le contexte des déchets au Chili partant du niveau national jusqu'au niveau local. Ensuite, dans un deuxième temps, à travers mon travail de terrain et mes recherches bibliographiques je justifierai l'impact qu'a la décharge illégale sur la communauté. Et enfin, dans un troisième temps, je présenterai les solutions apportées à la décharge illégale à travers la coopération des acteurs du territoire.

CHAPITRE I : CONTEXTE DES DECHETS AU CHILI

I NIVEAU NATIONAL EN COMPARAISON A LA FRANCE

A. Volume des déchets

Au Chili selon la loi 20.920 le déchet désigne une « substance ou objet que son détenteur à l'intention ou l'obligation de jeter en rapport avec la législation en vigueur. »

Cette définition se répercute directement au rejet que celui-ci provoque sur la communauté. Celle-ci ne met pas en avant sa valeur intrinsèque. Le déchet peut-être réutilisé, recyclé, transformé en énergie.

Tandis qu'en France, la question posée à la fin de la définition est la suivante: « A quel moment un déchet devient-il une matière première secondaire² ? » Aujourd'hui, au delà de sa valorisation on perçoit le potentiel économique du déchet.

Afin de bien analyser le contexte des déchets il est primordial de connaître les chiffres sur son volume, sa proportion, les différents processus de traitements et la législation en vigueur.

J'ai choisi de comparer ces résultats aux données françaises et ainsi améliorer leurs analyses. J'ai également choisi la France pour comparer les résultats au niveau national car ce pays a un historique plus conséquent sur la gestion des déchets. Il est de fait, bien plus avancé que le Chili. Cette comparaison me permet aussi d'apporter toute l'expérience acquise en Europe dans l'amélioration de la gestion des déchets qui doit se traduire en une opportunité pour ce pays d'Amérique du Sud.

Une enquête³ du ministère de l'environnement chilien, effectuée entre 2009 et 2010 a permis de quantifier le volume des déchets produits par les chiliens.

Au niveau national, ce sont 16,9 millions de tonnes de déchets qui sont jetées chaque année. On compte 6,5 millions de tonnes de déchets municipaux et 10,4 millions de tonnes de déchets industriels. Au niveau de la région métropolitaine de Santiago du Chili ce sont quelques 2 807 247 de tonnes de déchets jetées en 2009.

Maipu est la deuxième commune plus grande productrice de déchets dans la région centrale avec 230 000 tonnes de résidus en 2009. Cerrillos, étant une commune plus petite a quant à elle rejeté 40 000 tonnes de déchets en 2009.

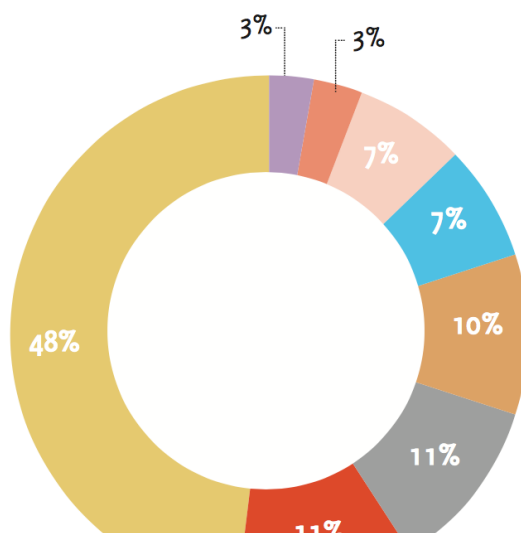
² Dictionnaire de l'environnement, déchet, http://www.dictionnaire-environnement.com/dechet_ID18.html

³ "Levantamiento, Análisis, Generación y Publicación de Información Nacional Sobre Residuos Sólidos de Chile"

Ces chiffres peuvent paraître exorbitant cependant en proportion à la France ils sont moindres. D'après l'ADEME⁴ au niveau national ce sont 345 millions de tonnes de déchets rejetés par an. Le Chili compte 17,95 millions d'habitants alors que la France en a 66,81 millions. Cela équivaut à 0,9 millions de tonnes de déchets pour un million d'habitants au Chili alors qu'en France ce sont 5 millions de tonnes de déchets pour un million d'habitants. La production de déchets par habitant dans le pays européen est considérablement plus élevée qu'au Chili.

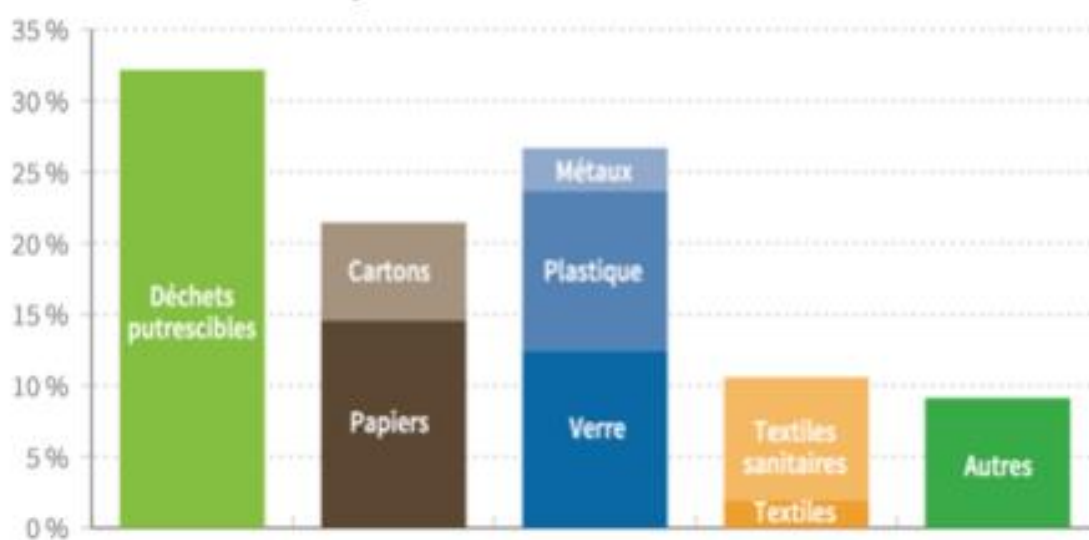
B. Catégories des déchets

Proportion des divers déchets au Chili



⁴ Agence de l'en
<http://www.adenr>
 tion 2016

Proportion des divers déchets en France



Source : ADFME, MODFCOM*

Je remarque que la catégorisation des différents déchets varie selon le pays. La France définit les déchets organiques comme des déchets putrescibles. Je constate que ces deux mots sont des synonymes cependant « putrescible » exprime explicitement que le déchet va évoluer et se dégrader rapidement.

Cette expression fait ressortir que ce sont des déchets qui subiront un traitement, tel que le recyclage ou le compostage. L'étude qualifie également les déchets, tels que le carton et le papier dans la même classe. Elle catégorise aussi, en deux parties, les déchets textiles et les déchets textiles sanitaires.

Enfin, les déchets volumineux sont spécifiés dans le schéma chilien alors qu'ils n'apparaissent pas dans le graphique français.

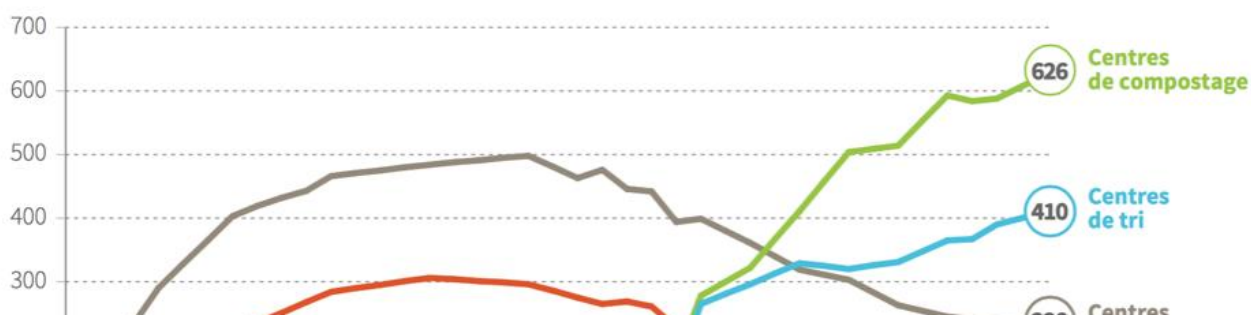
Au Chili, la plus grande quantité de déchets appartient à la catégorie des résidus organiques. Ils sont à hauteur de 48%, alors que sur le territoire français la plus grande part des déchets sont putrescibles pour un volume de 32%.

La deuxième place est partagée par trois types de déchets chacun dans une proportion d'environ 10%, le plastique; le papier, carton; et « autres ». Parallèlement, en France la deuxième place est celle du papier à 14% suivie de près par le plastique et le verre à hauteur de 12%. Quant au Chili, les déchets au troisième rang, sont représentés par le verre et les déchets volumineux chacun à hauteur de 7%.

Il ressort de mon analyse, que la part la plus élevée des déchets est celle des déchets organiques. Ils représentent presque la moitié de l'ensemble des résidus. Par ailleurs, les déchets volumineux au Chili, représentent une quantité importante. J'approfondirai ultérieurement ce point dans la partie III chapitre 1.

C. Processus de traitement des déchets

Nombre d'unités de traitement en France de 1975 à 2014
Nombre d'unités de traitement



Je distingue deux tendances qui à travers le temps se sont inversées.

En 1975, il existait environ 100 centres de stockage et 100 centres d'incinération. Les centres de stockage, jusqu'en 1993 ont augmenté jusqu'à atteindre les 500 centres. Conjointement, les centres d'incinération on, eux, atteint le nombre des 300 en 1988.

Ces deux processus de traitements ont ensuite baissé de façon hétérogène jusqu'en 1998. En 2014 les centres de stockage étaient de l'ordre de 228 centres de stockage pour 126 centres d'incinération.

La deuxième tendance est représentée par les centres de compostage et les centres de tri qui ont débuté tous deux en 1995 et jusqu'en 2014, ceux-ci ont eu une croissance fulgurante. Les centres de tri étaient au nombre de 40 en 1995 alors qu'en 2014 ils sont 410. Les centres de compostage sont passés de 100 et représentent 626 unités en 2014.

« Le Chili est moins avancé sur cette thématique malgré de réels efforts. En 1995 aucun déchet n'était valorisé. Ils étaient directement jetés dans des décharges non réglementées. Depuis 2005, plus de 60% des déchets sont acheminés dans des décharges avec des normes sanitaires et environnementales spécifiques. »⁵

Ainsi, en ce qui concerne le secteur de la gestion des déchets, un certain nombre d'initiatives ont été impulsées par l'Etat. Des lois et des programmes nationaux incitent à développer la gestion des déchets et sa valorisation.

⁵ CONAMA. 2005 p.12

D. Législation sur la gestion des déchets

Tableau répertoriant les lois, normes et programmes sur la gestion des déchets au Chili⁶

Année	Loi	Caractéristiques
1947	Normes sanitaires des municipalités	La municipalité est responsable de la propreté et de la sécurité des espaces publics.
1994	Loi 19.300	Les déchets sont intégrés dans le système d'évaluation de l'impact environnemental. (Les déchets sont considérés comme des facteurs polluants)

⁶Adapt Chile, Antecedentes del manejo y gestión de residuos en Chile, septembre 2016

Année	Loi	Caractéristiques
2005	Politique de gestion intégrale des déchets	Complète le cadre réglementaire sur les différents types de déchets solides et met en place des mesures de fiscalisation et de gestion des déchets.
2007	Programme national des déchets solides du secrétariat du développement régional. (Nommé SUBDERE)	Mise en place de systèmes intégrales de gestion des déchets solides dans les différentes régions du pays, donne des fonds pour améliorer la gestion des déchets, « prestando capacitacion y asesoria tecnica a municipios »
2008	Règlement sur les conditions sanitaires et sécuritaires basés sur les décharges sanitaires.	
2010	Loi 20.417 améliore la loi 19.300 de 1994	Crée et donne « potestad » au ministère de l'environnement pour proposer des politiques publiques et créer des normes, plans et programmes en matière de déchets. Ouvre l'accès aux informations sur la gestion des déchets.
2013	Evolution des normes sur l'incinération de 2007	
2016	Loi 20.920 établit « marco » pour la gestion des déchets, la responsabilité étendue du producteur et développement du recyclage	L'objectif est de générer moins de déchets et augmenter sa valorisation en protégeant la santé publique. La loi oblige le producteur à être responsable de ses déchets. Elle donne le pouvoir aux municipalités de mettre en place des conventions avec des systèmes de gestion et de recyclage. « la obligation d'intégrer la separacion en origen en sus ordenanzas municipales, implementar estrategias de comunicacion y sensibilizacion, manejar solicitudes de permiso para instalaciones de almacenamiento y promover la educación ambiental.

Les autorités chiliennes compétentes en matière de déchets sont, le ministère de la santé qui collecte les données sur les processus de traitements des déchets et le ministère de l'environnement qui

quant à lui collecte les données sur la valorisation des déchets. Le ministère de l'environnement est à ses prémices car il a été créé en 2010. Enfin, les autorités locales représentées par la municipalité sont responsables de la gestion optimale des déchets sur leur territoire, au respect de la loi et peuvent prétendre à des programmes de gestion des résidus pour percevoir des fonds.

La particularité du contexte chilien est que cette dynamique de réforme du service de gestion des déchets est apparue après la dictature. Dix ans après le régime autoritaire, une réelle volonté politique pour améliorer la gestion des déchets est apparue dans le pays. Les normes s'améliorent et se précisent. Subséquemment, les lois tendent à une coopération entre le gouvernement et les autorités publiques locales. Cela se traduit concrètement avec le programme de 2007 qui donne des fonds aux régions pour l'amélioration de la gestion de déchets ou encore en 2016 avec la loi 20.920 qui responsabilise la municipalité dans ses devoirs civiques tels que sensibiliser la population sur les déchets et leurs valorisations.

Le livre « Histoire des Hommes et de leurs ordures⁷ » met en scène deux acteurs importants du Moyen Age au 20ème siècle. En premier lieu, le service public qui collecte les déchets et met en place une taxe auprès des habitants pour réguler les déchets. Ce procédé ne fonctionne pas car la législation n'est pas respectée. Dans un deuxième temps, le rôle de la société civile avec le courant hygiéniste au 18ème siècle, représenté par des médecins, prônant une corrélation entre maladie et salubrité publique. Les chiffonniers, métier exercé jusqu'en 1960, ont un rôle fondamental dans la gestion des déchets. Appartenant au secteur informel, ils interviennent en récupérant des déchets réutilisables comme les os, les chiffons, les boues qu'ils revendent désengorgeant les rues parisiennes de détrit.

En France, la question de la gestion des déchets a été une problématique déjà posée dans les années soixante-dix.

⁷ Catherine de Silguy, histoire des hommes et de leurs ordures, le cherche midi, 2009

En 1975, la loi donne l'entière responsabilité aux communes de collecter et éliminer les déchets. Ce n'est que depuis 1992, avec la loi dite Royale que les communes doivent recycler et valoriser les déchets. Depuis 2014, un plan de réduction et de valorisation des déchets est instauré. Les objectifs sont la baisse de 10 % des déchets ménagers ou assimilés, produits par habitants par rapport à 2010 ainsi que la valorisation de la matière des déchets non dangereux, non inertes passant de 55% en 2020 et de 60% en 2025.

La France s'est engagée à mettre des mesures en place, pour répondre au Grenelle de l'environnement, dont les objectifs prioritaires sont avant tout la réduction à la source de la production de déchets et le développement du recyclage ainsi que sa valorisation. Je remarque donc qu'il a fallu en moyenne 600 ans pour que la France arrive à la valorisation des déchets en mettant en place une législation adéquate et respectée. En conséquence, je m'aperçois qu'il a existé durant longtemps une opposition entre le service public essayant de maintenir l'ordre et le secteur informel représenté par les chiffonniers. Ils nettoyaient l'espace public mais étaient mal perçus par la population.

II NIVEAU REGIONAL

A. Etude de cas de la décharge Til Til

Santiago du Chili est la capitale du Chili. Elle est également le centre de la seule région métropolitaine. Elle compte une forte densité urbaine par rapport aux autres régions avec ses 5 millions d'habitants. Pour comprendre la situation de la gestion des déchets à Santiago j'ai décidé d'étudier un document⁸ qui analyse ce contexte à travers la problématique des décharges sanitaires dans la région.

« Il s'était écoulé plus de dix ans sans que les promesses soient tenues, la solution était proche, on fermerait la décharge au profit d'une nouvelle construction à Til-Til. » (P. 4)

⁸Universidad de Chile, De lo Errazuriz a Til-Til: el problema de la disposición final de los residuos sólidos domiciliarios de Santiago, août 1996

La région métropolitaine dispose de trois décharges officielles, lo Errazuriz, Cerros de Renca et le Panto. Les deux premières sont déjà saturées depuis dix ans mais continue à fonctionner.

La solution réside en la mise en œuvre d'un nouveau centre de stockage des déchets. Malheureusement, le choix et l'acceptation du nouveau site n'a pas été naturel. L'emplacement qui remplacera la décharge de la Errazuriz se trouve à Til-Til. C'est une commune située à environ 60 km du centre-ville de la capitale, dans le nord du pays.

La Errazuriz a été construite en 1984 et les protestations sont vite apparues. La population mettait en avant les effets néfastes de cette décharge sur la santé, entre autres, les émanations de gaz provoquées par la mauvaise exploitation et les tremblements de terre, fréquents dans le pays. Certaines maisons se situent à seulement 60 mètres de ce centre.

Durant dix ans, ce fut une lutte acharnée de la part des habitants et des associations pour fermer cette décharge et trouver une autre solution. En décembre 1985, la municipalité avoue que la décharge a de réels impacts négatifs. Le gaz émanant des déchets est alors exploité par une entreprise nommée GASCO.

Pourtant en janvier 1986, une inspection est réalisée et il est ordonné de résoudre les dysfonctionnements en cent-vingt jours.

En même temps, la cour d'appel chilienne a déclaré que la décharge était illégale et a ordonné de mettre en œuvre pour cette décharge un projet viable.

En mars 1986, la justice décide de casser la décision émise par la cour d'appel et la décharge continue de fonctionner sans évolution.

« La population maintient sa mobilisation. Cela était un fait inédit sous la dictature militaire de Pinochet. Elle exige que l'intendant trouve une solution rapidement. » (P. 5)

A de multiples reprises, différents organismes ont intenté des procès pour faire valoir leurs droits et obtenir la fermeture de la décharge. Toutes leurs tentatives se sont traduites par autant d'échecs.

De plus, les autorités déclarent que les problèmes ont été résolus et que la décharge ne sera pas fermée.

En 1990, c'est un nouveau tournant dans l'affaire car les différents acteurs : le ministère de la santé, l'autorité locale et l'intendance métropolitaine signent un contrat pour la fermeture définitive de la décharge de lo Errazuriz planifiée pour 1994.

EMERES⁹, en 1994 prend le contrôle de la gestion des déchets à Santiago. On lui confie la charge de proposer un nouvel emplacement pour la décharge et de mettre en oeuvre un projet durable pour l'ancienne décharge. EMERES est un organisme sans but lucratif associée à vingt communes de la région métropolitaine de Santiago dont la capitale. Il a été créé dans les années 80 pour gérer les déchets. Ses domaines de compétences sont l'inspection des processus de traitements et des centres de stockage des déchets. Dans ses prérogatives, elle s'occupe également de valoriser les déchets en coopération avec des entreprises privées.

Après avoir rejeté les propositions d'EMERES, la justice ordonne de transférer la gestion et la responsabilité à l'entreprise nommée Kiasa-Demarco.

Elle décide d'installer la nouvelle décharge à Til-Til.

Seulement, cette région très peuplée, ne peut se contenter d'une seule décharge. C'est sous-dimensionné par rapport à l'ensemble des déchets à traiter. L'autre écueil est que Santiago ne possède pas une politique définie et normée pour sa gestion des déchets ménagers solides.

⁹Daniel Fajardo Cabello, Municipios crean nuevo modelo de gestión de residuos, 25 mars 2015. <http://www.hubsustentabilidad.com/municipios-crean-nuevo-modelo-de-gestion-de-residuos/>.

« Jusqu'aux années 70, Santiago n'avait aucune installation pour récupérer les déchets provenant de la ville. » (P. 15)

Les déchets étaient entassés dans des décharges illégales au gré des dépôts de ses habitants. Il n'existe pas de réglementation pour coordonner les 54 communes de la région métropolitaine. Les décisions ne peuvent se prendre que suite aux réunions en conseil des maires.

« Dans la pratique, Santiago ne peut compter que sur une seule décharge à Til-Til. Il s'agit là d'un monopole privé. » (P. 15)

Le pays a fait le choix de déléguer la gestion globale des décharges légales, tant pour leur localisation comme leur maintenance, au secteur privé. Cependant, pour les universitaires cela équivaut à un monopole du privé dans ce domaine.

Parallèlement, EMERES essaye de s'opposer à ce monopole car il milite contre la libre initiative du privé.

L'étude de cas expose ensuite le système tarifaire en vigueur pour la gestion des déchets qui suit la loi des taxes municipales de 1995.

« Il s'est établi un tarif fixe en accord avec le coût réel du transport. » (P. 16)

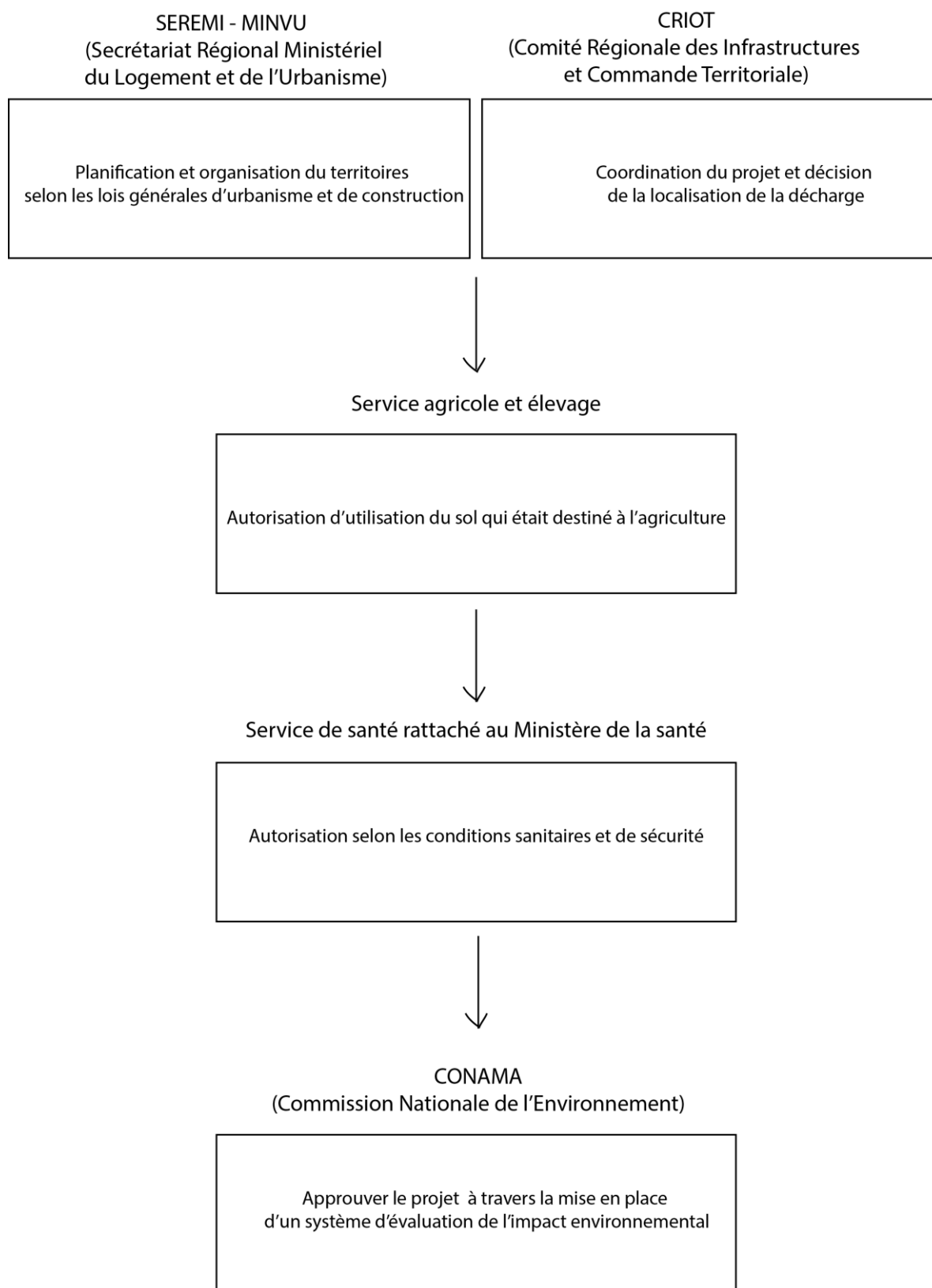
Les ménages qui doivent payer cette taxe, ont un plafond fiscal mensuel égal ou inférieur à 25.

En ce qui concerne la décharge d'Errazuriz le coût variait entre 3 et 5 dollars par tonne de détritus contre 10 à 12 dollars par tonne de déchets pour la décharge de Til-Til.

Dans ce contexte économique des foyers chiliens, le montant de cette taxe est trop élevé.

Ce sont les municipalités qui vont supporter cette charge supplémentaire.

Pour ordonner la mise en place d'une décharge légale, cela impose l'accord d'un grand nombre



d'entités ayant des contraintes et besoins disparates.

Source: Maite Rodriguez

III NIVEAU LOCAL

A. Diagnostic des différents déchets dans la décharge illégale, Cerrillos/Maipu.

Les deux communes ont le même processus de gestion des déchets, il est important de savoir que Cerrillos appartenait à Maipu jusqu'en 1991. Il existe deux filières municipales de gestion des déchets.

La première filière: deux fois par semaine un camion procède à la collecte des déchets ménagers solides. Celui-ci ramasse les poubelles devant chaque logement qu'il soit formel ou informel. A certains endroits il existe des habitats informels, par exemple dans la décharge illégale, le bidonville « Japon ». Les déchets ménagers solides ramassés ont pour seule finalité l'enfouissement dans la décharge légale de la région métropolitaine chilienne.

La deuxième filière: En 2015, le jour internationale du recyclage, le maire de Maipu a ouvert plusieurs « points de recyclage » dans la ville. Ces centres de valorisation ont été inspirés par la règle des 3 R, réutiliser les déchets, les réutiliser et les recycler en priorité. Son origine provient de l'association Greenpeace et a pour but de réduire les déchets et de les valoriser. Ce concept a pour objectif la consommation responsable de la population. C'est le Japon, en 2004, durant le rassemblement du G8¹⁰, qui popularise ce terme et l'intègre dans les projets communs¹¹.

A Maipu, les déchets sont récupérés des points de collecte et transportés à la serre municipale. Celle-ci est transformée en centre de transfert. Les déchets sont emballés et pesés puis les chiffonniers procèdent à sa vente.

C'est dans les failles creusées par l'impuissance publique en matière de gestion des déchets qu'émerge alors un certain nombre d'initiatives de la société civile. On assiste à la multiplication d'activités individuelles et collectives autour de sa gestion, ce qui en complique la lisibilité. Quatre

¹⁰ Le G8 est un groupe informel constitué de 8 pays, la France, le Japon, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Russie, l'Italie et le Canada. Ils se rassemblent une fois par an pour débattre de différents enjeux mondiaux.

¹¹ Ministère de l'environnement, ministère japonais. <http://www.env.go.jp/fr/recycle/>

organisations tenues par des chiffonniers¹² employant 126 personnes valorisent certains déchets. Ils les récupèrent dans l'espace public et vont les vendre. Les déchets choisis sont les vêtements, le papier, le carton, le fer, le bronze, l'aluminium, le cuivre, les électroménagers et meubles en bon état, et enfin, le verre. Les encombrants valorisés sont ceux prêt à l'emploi à part quelques exceptions. Certains individus valorisent ce type de déchet, une voisine témoigne :

« Femme: Tous les trois mois la municipalité envoie des camions pour venir récupérer les encombrants mais hier, ils l'ont fait, mais les habitants n'ont rien jeté.

Moi: Non? Ils n'ont rien jeté?

Femme: Non rien, rien. Moi j'y vais toujours parce qu'il y a des fauteuils et avec je fais des cousins. Des fois avec ma fille on cherche aussi du bois, des lattes de soda et du papier. »¹³

À ces acteurs de la société civile, viennent s'insérer les acteurs privés issus du monde économique. Celles des entreprises spécialisées dans les déchets.

EMERES¹⁴ est associé à Maipu et Cerrillos dans la gestion des déchets, il sert d'intermédiaire entre l'entreprise et la commune. A travers une convention EMERES vise à mettre en place un projet pilote¹⁵ sur les déchets recyclables. La municipalité est en charge du transport des déchets jusqu'au centre de collecte des entreprises qui s'occupe ensuite de les valoriser.

Deux entreprises sont implantées sur le territoire, RECUPAC et triciclos. Toutes deux ont pour objectif la valorisation des déchets. Je me suis entretenue avec un responsable de l'entreprise RECUPAC, *recicla tu Mundo* (recycle ton monde).

¹² Annexes- I. Mots clefs

¹³ Annexes, V. Entretiens

¹⁴ Ibid page 12

¹⁵ http://recuwatt.com/pdf/cataldo_jaime.pdf Annexes - II. plan pilote

Etymologiquement, « RECU » provient de *recuperar* (récupérer) et PAC de Pack qui en anglais signifie emballer. Cette entreprise appartient à une filiale spécialisée dans les déchets dénommée COIPSA. RECUPAC est un centre de transfert du carton, papier et plastique. Il collabore avec d'autres entreprises qui, elles, valorisent les déchets. L'employé m'a donné l'exemple de EPSA qui utilise les déchets pour créer de l'énergie.

Ensuite, je lui ai demandé à qui servait l'entreprise et où ils travaillaient. Ils ont plusieurs partenaires, les premiers sont les entreprises. Dans ce cas de figure RECUPAC récupère directement le papier et le carton. Après, ils collaborent avec des écoles où ils ont disposé des points mobiles de collectes des déchets. Enfin, ils coopèrent avec la communauté de deux manières, en procédant à une collecte sélective dans certaines communes comme Providencia¹⁶ et en aménageant des points mobiles de collectes des déchets.

B. Décharge illégale: Quels types de déchets?

Pour comprendre la situation de la décharge illégale, je pense qu'il est primordial de connaître le type de déchets sur ce territoire¹⁷. Peuvent-ils être valorisés?

¹⁶Providencia est une commune située au nord-est de Santiago du Chili

¹⁷ Annexes, III. Photos des déchets

La méthode utilisée est la suivante, j'ai sélectionné des zones du « Pajonal » de façon aléatoire. Pour être sûre de la représentativité des résultats j'ai choisi trois zones. Chaque zone a comme périmètre un mètre carré. Pour les délimiter, j'ai utilisé une corde et des sardines (grands clous utilisés pour le camping).

J'ai ensuite procédé à une observation générale en prenant en compte les paramètres suivants: la faune, la flore, le type de sol, la topographie et les caractéristiques des déchets. Postérieurement, j'ai catégorisé les déchets recensés selon leurs matériaux ainsi que leur provenance, déchets ménagers ou déchets de chantiers.

Dans certains cas, j'ai également pu calculer leur volume. Postérieurement, j'ai analysé les déchets pour déterminer s'ils pouvaient être recyclables.

Enfin, j'ai déterminé la quantité de chaque type de déchets et procédé à leur comparaison.

Le premier quadrant a été réalisé dans le secteur de Cerrillos, à environ 20 mètres du bidonville « campamento Japon », à la lisière de la rue principale. J'ai retrouvé des déchets enfouis jusqu'à 23 cm sous-terre.

Type de déchets	Quantité	Déchets ménagers	Déchets de chantier
Vêtements	39	X	
Carton et papier	12	X	
Tuile	34	X	
Plastique	18	X	
Caoutchouc	1	X	
Verre	2	X	
Chaussures	3	X	
Médicaments	5	X	
Métal	1	X	

Bois	11	X	
------	----	---	--

Les observations générales, dans un premier temps, sont que le terrain est humide, en pente et abrite divers insectes (oniscidea, Lepidoptera, araneae). Je m'aperçois que tous les déchets paraissent provenir des ménages.

J'analyse les résultats de cette première recherche et je découvre que la quantité la plus importante de déchets provient des vêtements. Cette catégorie est par ailleurs la plus volumineuse.

Viennent ensuite, en quantité les morceaux de céramique et en volume le bois.

La majorité des déchets peuvent être recyclés. Certains avec facilité, tels que les vêtements, le bois, le carton, le papier et le verre.

D'autres, comme la céramique, le caoutchouc, le métal, les médicaments et les chaussures nécessitent un investissement plus conséquent pour leur valorisation ultérieure.

Suite à cette première approche, je me rends compte qu'il est indispensable de sensibiliser les habitants des communautés environnantes.

Qui plus est, les déchets paraissent provenir des habitations alentours.

Le second quadrant a aussi été réalisé dans le secteur de Cerrillos, à 10 mètres des terrains de football et dans le passage créé naturellement par l'Homme pour aller de Cerrillos à Maipu.

Type de déchets	Quantité	Déchets ménagers	Déchets de chantier
Blocs de ciment	17		X
Céramique	49		X
Ebonite	5		X
Bois	5		X

Les observations globales sur ce mètre carré sont que la terre est sèche et plate, sans présence de végétaux ni d'insectes. Les déchets proviennent des constructions des bâtisses.

Dans ce quadrant, je répertorie seulement des déchets de chantier, leurs provenances m'est inconnue, ils peuvent être issus des entreprises ou des ménages.

La quantité de céramique est la plus élevée mais les blocs de ciments sont les plus volumineux.

Le bois est le seul élément facilement recyclable, les autres déchets tels que le ciment, la céramique et l'ébonite sont difficilement recyclables au Chili.

J'en conclus que certains voisins ne sont pas sensibilisés à la collecte des déchets. Il est probable qu'ils ne sachent pas où déposer ce type de déchets.

Le troisième quadrant se trouve dans la zone de Maipu, à 5 mètres de la rue principale et en face du marché en plein air.

Type de déchets	Quantité	Déchets ménagers	Déchets de chantier
Carton et papier	8	X	

Plastique	3	X	
Ebonite	2		X
Polystyrène	5	X	X
Tuile	2		X
Pile	1	X	
Bois	8	X	
Vêtements	2	X	

J'observe de forme générale que le sol est sec avec une grande variété de déchets et qu'il n'y a pas de végétation. Autour de moi se trouvaient plusieurs chiens des rues et des chèvres.

Je constate qu'il existe des déchets ménagers et des déchets de chantier. La majorité des déchets sont le carton tant en volume qu'en nombre. Les déchets comme le bois, le tissu et le carton sont facilement recyclables. La plupart des déchets trouvés proviennent des ménages.

Ce quadrant est le mélange des deux autres analyses faites sur ce territoire.

Comme dans les autres quadrants je prends conscience de la faible sensibilisation des ménages face à la collecte et la valorisation des déchets.

Tableau récapitulatif des déchets répertoriés dans les trois quadrants.

vêtements 40 litres aprox	41
---------------------------	----

Carton et papier	20
Tuile	36
Plastique	21
Caoutchouc	1
Vitre	2
Chaussures	3
Médicaments (par comprimé)	5
Métal	1
Bois	24
Blocs de ciment	17
Céramique	49
Ebonite	7
Polystyrène	5
Pile	1

Ma conclusion est que l'on trouve majoritairement sur ce territoire des déchets ménagers et que l'autre partie représente les déchets de chantier. Je ne connais pas l'origine des déchets de chantier, je suppose qu'ils ont été jetés soit par des entreprises soit par des ménages. Les déchets ménagers sont solides, je n'ai pas trouvé de restes liquides tels que des huiles ou de l'essence.

En termes de quantité ce sont les vêtements qui sont les plus nombreux.

En termes de volume ce sont les morceaux de céramique.

L'impact sur l'environnement est désastreux. Très peu de faune et de flore arrivent à survivre.

Par conséquent, cette problématique environnementale affecte la communauté. L'autre effet négatif de ces déchets, est la prolifération des rats et des chiens de rue.

Le nombre très élevé de déchets laisse penser que la population a assimilé ce territoire comme « une normalité » vu qu'ils déposent eux même leurs déchets dans cette décharge.

Une grande partie des déchets peut être réutilisée et apporter une plus-value à la population.

Si nous prenons comme exemple le plastique, il peut être valorisé au lieu de polluer l'environnement. Son cycle de décomposition est d'environ un siècle dans la nature.

L'autre problématique est l'importance des matériaux de constructions présents dans la décharge, en particulier le ciment et l'ébonite, tant par sa composition que sa profusion qui pourrait mettre en péril les futurs projets de réhabilitation des lieux. D'autre rebus comme les piles ou les médicaments modifie le PH des sols et ruine toute présente d'êtres vivants sur ce territoire.

Il ne m'a pas été possible de comptabiliser les encombrants sur un mètre carré.

Par contre c'est l'un des déchets les plus présents sur le territoire, tant en terme de volume comme en nombre. Nous les retrouvons sur toute la bordure des deux rues principales d'où l'incapacité à fournir un inventaire fiable.

Enfin, j'ai trouvé plusieurs ossements d'animaux. Leurs origines m'est inconnue, cela peut être des carcasses de chiens errants ou de chèvres.

CHAPITRE 2 : IMPACT SOCIAL D'UNE DECHARGE ILLEGALE SUR LA COMMUNAUTE

I LE QUARTIER VULNERABLE LOS PRESIDENTES DE CHILE, CERRILLOS

A. Histoire

Pourquoi ai-je choisis la décharge illégale comme étude de cas?

Je travaille au sein du quartier « Los Presidentes de Chile » à Cerrillos avec l'association *Junto al Barrio* (Près de mon quartier). J'ai appris que la décharge illégale était un problème récurrent et que pour le moment, aucune action n'est parvenu à y mettre fin. Les aides sont ponctuelles comme en décembre 2016 quand le bidonville *Campamento Japon* (Bidonville Japon) a brûlé obligeant les autorités locales à intervenir et donnant aux médias un sujet de reportage.

Il n'existe pas de prise en compte globale de la situation du territoire avec ses alentours. Postérieurement, certains projets se focalisent sur un maillon du problème. Pour ne citer qu'un cas. Deux communes s'associent et elles retirent une partie des déchets de la décharge illégale pendant plusieurs jours. L'effet est immédiat. Cependant, une semaine après de nouveaux déchets les remplacent.

L'association a pour ligne de conduite, l'intégration de la communauté¹⁸ dans ses projets.

A travers une démarche participative l'organisation prétend améliorer l'espace public.

Répondant aux souhaits de cette association comme à celle des représentants du quartier, j'ai eu pour objectif la mise en place d'un projet participatif.

Je veux mettre en lumière les effets de la décharge sur les habitants ainsi que les besoins de la population. Enfin, grâce à leur coopération décliner une solution viable.

Par conséquent, je me suis tout d'abord intéressée à l'histoire du quartier *Los Presidentes de Chile*. Situé dans la commune de Cerrillos, elle compte 71096 habitants, 48,7% sont des hommes et 51,3% sont des femmes.

Dans les années soixante-dix, cent cinquante familles s'installent dans cette zone. En 1971, les premières associations voient le jour avec la création d'un club de football et l'association des voisins.

¹⁸ Annexes, I. Mots clefs

En 1973, la première présidente de l'association des voisins est élue, elle s'appelle Carmen Arancibia. Son premier objectif est d'améliorer la situation du logement.

En 1975, la première maternelle est créée, son nom est *mi refugio* (mon refuge). Cette école existe toujours aujourd'hui.

En 1976, l'habitat devient formel et la municipalité installe les canalisations jusqu'aux habitations pour pouvoir les alimenter en eau.

Dans les années quatre-vingt viennent s'installer 168 autres familles. En 1985, l'organisation sociale met en œuvre un projet pour l'installation de toilettes dans les maisons qui ont été construites par les habitants.

En 1987, les services basiques sont régulés, les habitants accèdent à l'eau potable, à l'électricité, les rues principales sont pavées. Subséquemment, le quartier est sectorisé.

Dans les années quatre-vingt-dix, 134 familles s'installent. C'est essentiellement les enfants des premiers habitants du quartier.

De 2004 à 2014, cinq associations de voisins sont créés.

B. Données importantes

Pour comprendre un quartier il est primordial d'analyser postérieurement à son histoire, ses données socio-économiques et sa localisation.

Les premières données me permettent de savoir que c'est un quartier populaire. Il s'agit de la part de revenus¹⁹ par ménages et par mois. Avant de connaître ces chiffres je sais qu'au niveau national

¹⁹ Annexes - IV. Graphique

le revenu minimum est de 200 euros et que le revenu moyen²⁰ est de 517.540 pesos chiliens net mensuel soit 686.30 euros. 30,6% des habitants reçoivent de 0 à 241.000 pesos chiliens par foyer et par mois équivalent à un maximum de 319.59 euros. Ensuite, 47,8% des ménages gagnent entre 241.000 et 499.999 pesos chiliens soit de 319.59 euros à 663 euros et 4 centimes par ménage et par mois.

Premier résultat de cette analyse, la population du quartier, à hauteur de 48,4%, a des revenus mensuels inférieurs à la moyenne nationale.

Ensuite, j'analyse les données sur les tranches d'âges²¹. La tranche ayant le plus haut pourcentage est celui des 15-29 ans à hauteur de 27,2%. Si on ajoute la tranche des 0-14 ans, qui représentent 23,8%, on atteint 51%. Les jeunes représentent donc 51% de la population totale.

Le rapport que j'examine a été fait au Chili. Il est commun dans ce pays d'employer le terme « chef de famille » qui désigne le père de famille. Cette étude porte uniquement sur le taux d'activité de ces pères de famille. Les épouses ne sont pas prises en compte. Traditionnellement les femmes sont des femmes au foyer. Dans le quartier Los presidentes de Chile, 73,4%²² des « chefs de famille » travaillent et 15,6% sont à la retraite ou ont une pension et ne travaillent pas.

S'agissant des logements, la majorité des habitants, à hauteur de 72,8%, sont propriétaires.

Cela s'explique par l'histoire du quartier, la population a elle-même construit ses maisons et sans autorisations officielles. De fait, aujourd'hui ses habitations sont devenues formelles.

J'en déduis qu'une grande partie des résidents habitent depuis longtemps ce lieu.

Localisation du quartier « Los presidentes de Chile » par rapport à la décharge illégale.



Sur ce plan, le quartier populaire est coloré sur toute sa surface en violet. Il est bordé par de grands axes de communication, les autoroutes comme la *autopista del Sol* (autoroute du soleil) et de grandes avenues le connectant à la capitale située au nord et les villes voisines. Par ailleurs, le quartier est frontalier à la commune de Maipu avec qui elle partage le territoire de la décharge illégale. Cette décharge dont l'une des largeurs borde Cerrillos, est un lieu de transition entre les deux communes.

II PROBLEMES SOCIAUX RENCONTRES

A. Observation directe

Postérieurement à ma recherche sur le quartier, je choisis de procéder à une observation terrain.

Durant ma première sortie, je constate de visu l'état des lieux. Je décide de venir en tant qu'observatrice neutre. Je partage donc mes impressions et les problèmes détectés de façon visuelle.

Pendant mon premier jour d'exploration, je prends des photos pour conceptualiser la décharge illégale. Dans ce premier cliché, je mets en avant les résidus et déchets encombrants qui se trouvent plutôt du côté droit de la photo, c'est à dire dans la partie appartenant à la commune de Maipú.



Source: Maite, téléphone portable, A gauche Cerrillos et à droite Maipú

Par ailleurs, la décharge illégale abrite un campement communément appelé « campamento Japon ». Il est limitrophe à une maternelle et il est situé du côté de la ville de Maipú. Le bidonville est « en piteux état » et il est véritablement encerclé par des déchets de toute nature.



Source: Maïte, téléphone portable, sur le côté gauche les barrières représentent le jardin de la maternelle. En premier plan, les déchets et en deuxième plan les habitations informelles.

Dans la rue jouxtant la décharge, je trouve deux maisons en lien avec les déchets. La première est une petite maison constituée de taule. Les déchets sont triés par groupes, d'un côté sont entreposés les cartons, de l'autre des bouteilles en plastique méticuleusement rangés. La deuxième maison est tout l'opposé, c'est un vrai capharnaüm. Les déchets sont empilés jusqu'au toit et il est impossible de discerner la façade de la bâtisse.

J'ai ensuite décidé d'utiliser la méthodologie AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) pour analyser ma première observation du terrain.

Les atouts sont les facteurs internes positifs, les faiblesses sont les facteurs internes négatifs, les opportunités sont les éléments externes positifs et les menaces sont les externalités négatives.

Cette méthodologie me permet de connaître le potentiel du terrain ainsi que ses problématiques, elle me servira dans la partie trois pour développer un axe stratégique.

L'un des atouts du terrain est l'eau qui coule en dessous et qui permet d'avoir une végétation dense.

L'autre atout est la superficie du terrain, cela permet de mettre en place des projets d'envergure.

Premièrement, l'une des faiblesses de cet espace est que ses déchets empestent, l'air est saturé par l'odeur de putréfaction. A certains endroits il est difficile de respirer. Il manque également de la place aux habitants du bidonville qui ont sous leurs fenêtres un amoncellement de déchets. Autre défaut, c'est un espace qui n'est utile à personne. Il est, pour le moment, inexploitable. Le centre de la décharge est rempli de végétation. Sur les bordures, la terre est sèche et remplie de déchets, avec la chaleur de l'été le terrain peut facilement prendre feu. Le bidonville a déjà brûlé il y a deux ans.

Le feu, a détruit les habitations et généré des émanations extrêmement toxiques important l'ensemble du territoire.

Les menaces sont nombreuses. Beaucoup d'animaux venus se sustenter pullulent sur le terrain.

Ils sont un danger pour la population. Ce sont majoritairement des chiens errants et des rats.

Ces animaux ne sont pas contrôlés, ils peuvent véhiculer des maladies infectieuses ou s'ils se sentent en danger, attaquer l'homme.

La deuxième menace se concentre dans les personnes qui viennent jeter leurs déchets au gré de leur besoin et participent à l'insalubrité du lieu. La troisième menace est liée à l'hygiène. La population est confrontée à un environnement pathogène pouvant avoir un impact direct sur la santé des habitants du bidonville et des alentours.

Je pense que ces externalités négatives doivent avoir une incidence sur la santé des habitants. Pour valider mon hypothèse je me suis entretenue avec la directrice de la maternelle ainsi qu'une présidente de la *junta de vecinos* (l'association des voisins).

Dans la maternelle, il existe des problèmes dermatologiques chez les enfants. C'est assez fréquent mais pas de maladies rares. La directrice m'indique que la première année les nouveaux pensionnaires sont beaucoup plus malades que les élèves plus anciens. Elle pense qu'ensuite les enfants doivent générer des anticorps pour se défendre et sont plus résistants face à la maladie. Lors de notre entretien, je remarque, nous sommes en plein hiver, que son bureau est rempli de mouches. Elle me confirme que l'invasion des mouches est un réel problème dans le centre. Ils doivent traiter l'air tous les trois mois et malgré tout, ils n'arrivent pas à éradiquer ce fléau.

Pour sa part, la présidente m'informe qu'une jeune fille a une maladie qu'elle appelle *polvo en los pulmones* (poussière dans les poumons) et un cas de « pterigio » (maladie des yeux). Elle pense que leurs maladies sont directement liées à la proximité de la décharge illégale.

L'une des opportunités de ce terrain est sa localisation. En effet, d'un côté s'y trouvent des maisons et en face des bâtiments. Le bidonville est dans la décharge sur la bordure est. C'est un quartier résidentiel. Ensuite, il est proche de plusieurs services tels qu'une maternelle et un collège ainsi qu'un marché hebdomadaire qui a lieu le mercredi.

L'autre opportunité est de par sa taille et sa localisation, qu'il attire les voisins mais aussi une population plus éloignée attiré par un territoire végétalisé.

Mon observation directe me donne une vision globale des grands problèmes qui peuvent impacter les habitants. Cette méthodologie me permet de me donner des directions à suivre pour la suite de ma recherche. Je décide donc, d'enquêter directement auprès de la population. Durant l'observation j'ai remarqué que les ordures étaient plus présentes dans la commune de Maipu. De plus, un bidonville se situe au coeur de la décharge et une maternelle est à ses pieds. Je décide donc d'intégrer à mon enquête les habitants et les acteurs de Maipu.

B. Entretiens avec les habitants

Je décide de prolonger ma recherche en mettant en place un questionnaire²³ grâce à cela j'ai pu apprendre de leurs expériences du territoire ainsi que leurs préoccupations et leurs attentes en matière de transformation urbaine. J'entends par transformation urbaine le fait d'améliorer ce territoire selon leurs critères et leurs besoins.

Que savent-ils de ce lieu ? Qui jette ses déchets ? Sont-ils eux-mêmes voisins de la décharge ?

Comment voudraient-ils voir se transformer ce lieu ?

J'ai enquêtée auprès de 12 personnes.

Je n'ai pas approfondi mes entretiens quand les réponses devenaient similaires et n'avaient aucune plus-value permettant une évolution dans ma recherche.

Dans la première question, l'intérêt est de savoir s'ils ont une expérience approfondie de la

²³ Annexes, V. Entretiens

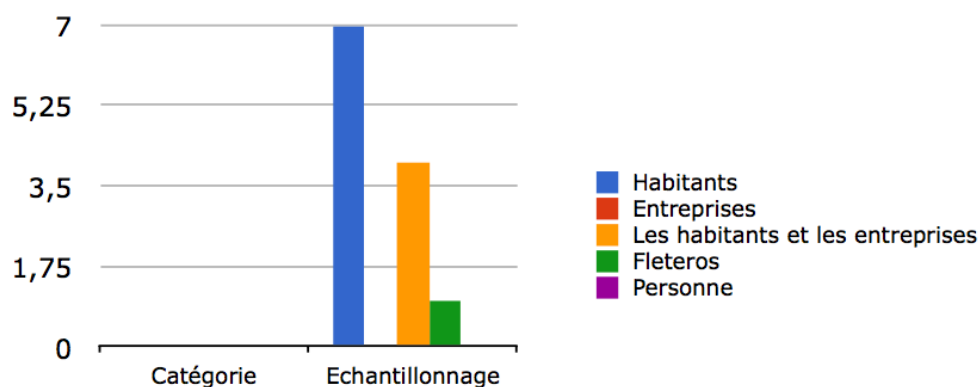
décharge illégale. La majorité, soit dix personnes sur 12 interviewées, sont voisins du parc depuis 15 ans ou plus.

La majorité des habitants me répondait:

« Cela fait 35 ans que je vis ici » ou « Je vis ici depuis toujours. »

La décharge illégale est divisée, comme je l'ai expliqué auparavant, entre deux communes. Mon association travaille dans le quartier populaire de Cerrillos mais n'a pas de contacts avec la population de Maipu. Malheureusement, certains ont donné des réponses vagues sur leurs lieux de vie, ce qui ne m'a pas permis d'obtenir un résultat global. Pour les résultats recueillis, la majorité des interviewés habite à Maipu. Cela m'a permis aussi de faire ressortir, que les personnes transitant autour du parc n'étaient autre que les habitants de ce même secteur. Je n'ai rencontré aucune personne, même en dehors de mon enquête ponctuelle, qui vive dans la capitale ou dans une commune avoisinante.

	Question 3			
	¿Pour vous quelles sont les causes expliquant la présence de déchets sur ce territoire?			
Catégorie	Habitants	Entreprises	Les habitants et les entreprises	fleteros
Echantillonnage	7	0	4	1



Source: Maite Rodriguez

Dans cette troisième question, la réponse qui est revenue le plus souvent est que ce sont les habitants eux même qui alimentent en déchet la décharge illégale. La catégorie suivante et celle des entreprises. Une seule personne a répondu que c'était des fleteros²⁴.

« Moi: Vous pensez que les gens jettent leurs poubelles ou bien les entreprises?

L'homme: Les gens sont des « porcs » parce qu'ils viennent ici jeter leurs déchets, ils viennent de partout.

Moi: Et les entreprises?

L'homme: Bien sur eux aussi, ils viennent avec des camionnettes. »

Cet homme me dit clairement que l'origine de cette accumulation de poubelles est faite par la population ainsi que par les entreprises. D'autres personnes sondées m'ont parlé de camionnettes qui venaient déposer des déchets de chantiers, ils supposent qu'ils proviennent d'entreprises privées. Cependant, quand ils utilisent le terme d'entreprises ce terme est dévoyé, ils ont toujours vu des particuliers. Ce sont soit des « fleteros » qui sont payés par les entreprises pour jeter leurs ordures soit des ménages venu jeter les matériaux qu'ils ont utilisé pour construire leurs maisons. Selon la loi 20.920, chaque producteur est responsable de ses déchets. Il ne peut donc pas les jeter lui-même, cela serait illégal. Il mandate des particuliers pour le remplacer.

« Moi: A votre avis pourquoi y a t'il des déchets ici?

Deux femmes: Parce que les gens sont sales, parce que c'est facile, il n'y a pas de vigiles pour garder ce lieu, les policiers passent ici sans rien faire. Ce sont les voisins qui viennent jeter leurs ordures.

Moi: Pensez vous que certaines entreprises viennent aussi?

²⁴ Un « fletero » n'a pas de mot similaire en français, c'est une personne qui est payée pour emmené une livraison. Dans ce cas ci, la personne parle des individus qui se font payer par les entreprises pour jeter leurs ordures.

Deux femmes: Non c'est seulement des déchets ménagers, personne ne vient jeter sinon. »

Dans cet échange je me rends compte que les femmes se sentent seules avec ce problème, elles se sentent abandonnées par les autorités locales qui pour elles, ne font rien pour arrêter ces incivilités.

« Moi: A votre avis qui est à l'origine des poubelles ici?

Femme: Les gens qui viennent jeter la poubelle

Moi: Les entreprises ou les personnes?

Femme: Non, seulement les personnes. Ils viennent jeter leurs meubles, leurs fauteuils, ... Ce sont des particuliers ceux qui viennent »

Dans cet entretien ce qui m'interpelle c'est qu'elle explique que la population est fautive, et jetant ses déchets encombrants dans la décharge. Dans mon observation je me suis déjà rendue compte que les encombrants étaient très nombreux dans le paysage de la décharge mais je ne savais pas d'où ils provenaient. Grâce à son témoignage je me suis informée sur la collecte des déchets volumineux et il s'avère que pour s'en délester il faut que la présidente du conseil de quartier organise une journée de collecte à cet effet. De plus, cette collecte est payante pour les habitants. Je comprends maintenant pourquoi je retrouve autant d'encombrants en ce lieu.

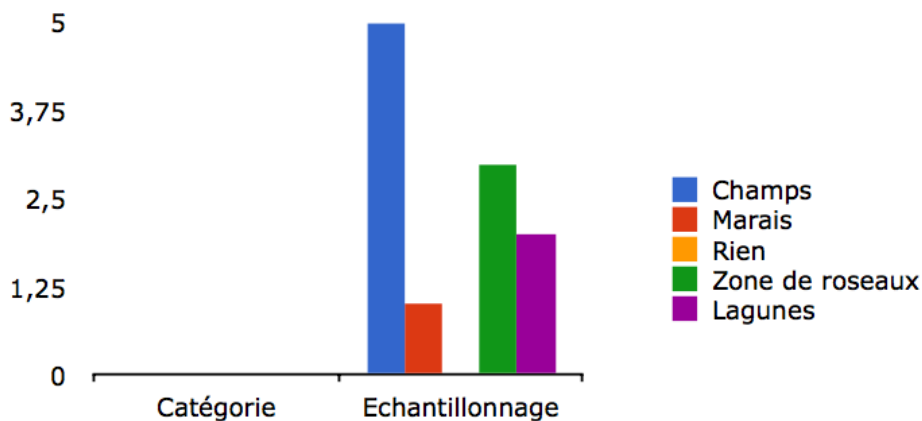
« Moi: A votre avis qui est à l'origine des poubelles ici?

Homme: Les gens qui viennent jeter les poubelles, les mêmes personnes (elle montre les individus autour de nous).

Moi: Pensez-vous que cela provienne des entreprises ou seulement des habitants?

Homme: Aussi des entreprises, mais pas des poubelles plutôt des gravats. Pour les ordures ménagères ce sont les voisins d'ici. »

	Question 4			
	Comment était cet endroit quand vous vous y êtes installé?			
Catégorie	Champ	Marais	Rien	Zone de roseaux
Echantillonnage	5	1	0	3



Enfin, ce témoignage montre que la plupart des déchets proviennent des ménages.

La partie des déchets de chantiers proviendraient des entreprises.

Pour conclure sur cette question, tous les individus interviewés ne pensent pas que le principal coupable est la population. C'est elle qui jette ses déchets ménagers. Qu'il soit, solides, divers et variés, ainsi que les encombrants tel que le mobilier de maison.

Pour les gravats, ils peuvent provenir des entreprises comme des particuliers.

Source: Maïte Rodriguez

Dans cette quatrième question, la majorité des réponses rejoignent l'idée que ce terrain était un champ avant que les déchets s'y amoncellent. Trois personnes pensent qu'il y avait des roseaux tandis qu'une personne pense que c'était un marais, cette information me renseigne sur le type de sol du terrain. C'est un endroit facilement végétalisable.

« Homme: C'était un champ.

Moi: Et il y avait de l'eau?

Homme: Oui il y avait de l'eau et c'était super joli, beaucoup plus joli que ce qu'on peut voir maintenant. Pour ce que je sais il y a un projet pour en faire un parc. Le parc a été approuvé, il manque seulement l'argent. »

Cet individu m'informe qu'un projet de parc est en cours, je ne sais pas qui est à l'origine de ce projet cependant l'idée commune est de faire un espace récréatif pour les habitants.

De plus, s'il y a de l'eau et qu'auparavant il existait une faune sauvage alors la probabilité d'en faire un parc est optimale.

Une personne vivant depuis 20 ans aux alentours, m'a dit qu'il avait toujours vu un grand nombre d'ordures dans ce périmètre.

« Moi: vous vous souvenez de comment était cet endroit avant qu'il y est des déchets?

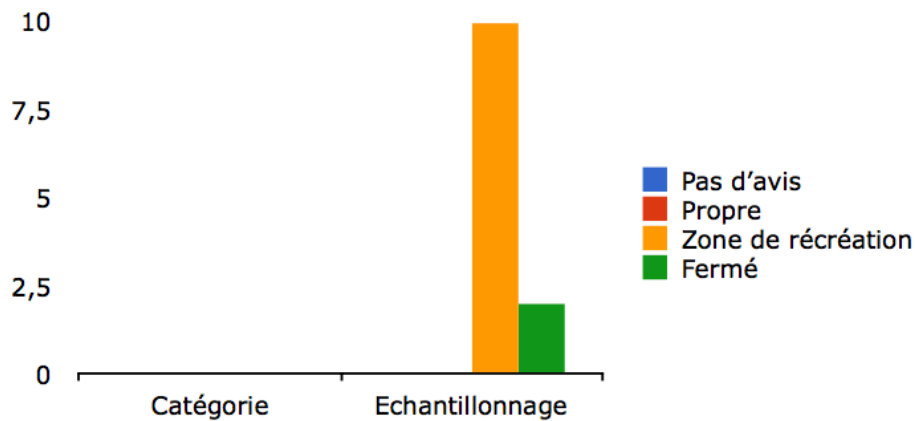
Homme: Ça a toujours été comme ça, avant il y avait de l'eau jusqu'en haut puis l'eau s'est évaporée. C'était un marais mais avec le temps l'eau est partie et c'est resté comme ça, sec. Rempli seulement de détritus. »

Il a aussi précisé que l'endroit était inondé mais qu'il avait connu un assèchement laissant seulement les déchets apparents. D'autres personnes m'ont ensuite confirmé que ce lieu était rempli d'eau. Une personne a rajouté:

« Ici l'eau a disparu laissant place à ce sol sec. Après tout a brûlé, ce sont des gens qui l'ont brûlé. »

Il est possible que certaines personnes est brûlé une partie des déchets. La pratique de l'incinération est une activité commune au Chili. Durant mes investigations j'ai observé plus d'une fois des habitants brûlé des déchets pour se réchauffer. Des fois les « bons enfants passent et brûlent des pneus », les enfants ont l'habitude de cet environnement et s'amuse sur leurs terrains de jeu avec ce qu'ils trouvent.

	Question 5			
	Comment voudriez vous voir cet endroit?			
Catégorie	Pas d'avis	Propre	Zone de récréation	Fermé
Echantillonnage	0	0	10	2



Source: Maite Rodriguez

Enfin, dans la cinquième question je m'intéresse aux besoins des habitants par rapport à ce territoire. Sur les douze personnes répondant à mes questions, deux voulaient fermer cet endroit. Ces individus privilégient leurs sécurités et désirent que le terrain devienne un endroit clos pour éviter le développement de la décharge.

Les dix autres personnes veulent toutes une zone de récréation, un parc plus exactement. Chacun à sa définition du parc parfait. Pour cette dame « un parc serait l'idéal, j'ai toujours pensé que ce pourrait être un poumon d'oxygène. Avec pleins d'arbres parce qu'on a peu d'arbres dans la commune. (...) Parce qu'ici il y a de l'eau. On pourrait y mettre des eucalyptus, des pins, et d'autres types d'arbres. » Cette femme voit ce territoire comme un moyen de s'oxygéner, de profiter de la nature qui manque dans sa ville.

La population pense soit aux enfants « un parc avec un terrain de football, un terrain propre », « Un parc, j'ai deux enfants », soit aux personnes âgées « des bancs pour que les vieilles personnes puissent s'asseoir. »

Grâce aux entretiens j'ai reçu des informations additionnelles importantes sur ce territoire. Premièrement, j'ai plus de détails sur les facteurs négatifs que j'ai pu observer.

« Homme: Cela me nuit beaucoup mais je ne suis pas le seul, aux voisins aussi. Parce que moi je te dis, j'ai réussi à cohabiter avec les rats. Ils apparaissent par les eaux usées ou par les toilettes, ma femme a tous ses fauteuils dégradés, j'ai acheté des pièges à rats et tout ça. C'est pour ça que je te dis qu'ils (entendu comme la municipalité) devraient faire quelque chose, ça nous nuit beaucoup. On a fait des campagnes pour améliorer tout ça, ici ils nettoient et le jour d'après c'est à nouveau pareil, la municipalité est venue pour retirer tous les déchets ces dernières semaines et en quelques jours il y a autant de déchets qu'avant. »

Ce témoignage est poignant car il décrit l'enfer que vit sa famille et ses voisins à cause des rats qui s'introduisent chez eux. Ainsi il met en avant le travail vain de la municipalité pour nettoyer ce territoire qui ne désemplit pas d'immondices.

« C'est complètement insalubre, j'ai honte, personne ne vient me visiter parce que j'ai trop honte, moi j'habite en face, j'ai une vue horrible. »

Cette femme me partage son sentiment d'être reclus de la société, par l'environnement de sa maison. Elle ne veut pas que ses proches, en venant la voir, la juge à cause de la décharge illégale. Elle préfère s'isoler.

« Parce qu'on a de jeunes enfants et ils voient les rats comme des animaux de compagnie, ils aiment jouer avec, ça fait partie de leurs vies maintenant. »

Je comprends à travers ses mots que la population commence à assimiler cette situation comme un contexte normale, les enfants au lieu de fuir ce danger potentiel ne le voient plus comme tel.

Cependant les adultes sont vigilants « Il y a des rats, j'ai des enfants en bas âge je dois faire attention à eux. » Je prends conscience qu'il est urgent pour la santé et la sécurité des habitants de trouver une solution permettant d'éradiquer la décharge illégale.

Enfin, le dernier témoignage m'instruit sur l'attente des habitants par rapport aux encombrants.

« Moi: Pour vous quelles sont les causes pour qu'il y est autant de déchets?

Femme: Je pense que la mairie doit demander aux ramasseurs de déchets de collecter les encombrants parce que je pense que c'est le gros problème d'ici. »

il n'existe pas de gestion optimale des déchets encombrants, il est possible de s'organiser pour un ramassage ponctuel cependant tous les individus ne sont pas disponibles le même jour.

C. Recherche théorique

J'ai ensuite décider d'analyser la situation du territoire de façon sociologique. J'ai découvert la théorie de la vitre brisée qui, pour moi, répond à la question « Pourquoi les habitants font ils preuve d'incivilités? Cette théorie est apparue en 1982 dans un article de James Q. Wilson et Georges L. Kelling²⁵. Chaque jour de nouveaux monticules de résidus apparaissent alors que les municipalités de Cerrillos et Maipu nettoient le terrain. Cela peut s'expliquer par différents facteurs, le premier est le facteur humain. Tous les mercredis un marché est mis en place et les vendeurs jettent les invendus ainsi que les déchets plastiques dans la décharge illégale. J'ai été témoin de plusieurs actes d'incivilités par les habitants tels que jeter son mouchoir en papier ou sa poubelle en passant devant.

²⁵James Q. Wilson et Georges L. Kelling, Broken windows. The police and neighbored safety, 1982.

Cette théorie explique que si un endroit est surveillé, propre et entretenu, il est respecté. Si une personne le dégrade sans intervention extérieure alors, en peu de temps, le lieu devient saccagé.

« Si la vitre brisée d'un immeuble n'est pas réparée, toutes les autres fenêtres seront bientôt cassées ; une fenêtre non réparée envoie le signal que personne n'a rien à faire de la situation et que casser plus de fenêtres ne coûte rien. »²⁶

L'article met en scène une expérience survenue aux Etats Unis où les patrouilles de police motorisées sont remplacées par des patrouilles de policiers à pieds. Ce changement n'a pas eu d'impacts sur la baisse de criminalité pourtant elle a augmenté le sentiment de sécurité des habitants et a amélioré l'ordre public. Les auteurs se rendent compte que si une vitre est brisée dans un édifice les autres vont subir le même sort, l'espace public va alors se dégrader rapidement. Pour illustrer cette théorie, ils mettent en avant l'expérience qu'a faite le psychologue Philip Zimbardo en 1969.

Le psychologue a laissé deux voitures identiques dans deux quartiers Etats-Uniens. L'un a été disposé dans un quartier vulnérable du Bronx à New York et l'autre dans un quartier riche nommé Palo Alto en Californie.

Le véhicule laissé au Bronx a été rapidement désossé, les pièces utilisables telles que les roues furent volées et les pièces inutilisables endommagées. En même temps celui de Palo Alto resta intact ne subissant aucun dommage durant une semaine. Pour développer son expérience, le chercheur brisa lui-même une vitre de la voiture. En peu de temps celle-ci subit les mêmes désagréments, la population vola les parties du véhicule une à une.

Cette expérience me permet de conclure sur deux points. **Les comportements incivils ne sont pas liés au rang social des individus** mais à l'importance qu'a le lieu pour eux. Si c'est un espace déte-

²⁶ James Q. Wilson et Georges L. Kelling, Broken windows. The police and neighbored safety, 1982.

rioré alors la communauté ne fera pas attention. La multiplication des incivilités est due à la pagaille et à l'irrespect des normes en vigueur.

Je me rend compte aussi qu'un espace abandonné est alors facilement victime d'incivilités. Le maire de New York en 1994 a mis lui aussi en pratique la théorie des vitres brisées dans sa politique. Cette stratégie a été appelée « tolérance zéro » car aucune transgression à l'ordre public n'est tolérée. La ville devait être entièrement propre et les autorités ne devaient pas accepter la transgression de la loi en matière de cohabitations de l'espace public.

Le résultat a été positif car le taux de criminalité a connu une rapide réduction. Dans ce cas de figure je remarque que la prévention et la maintenance d'un espace propre et intacte permet d'éviter les incivilités. Quand je me suis entretenue avec la directrice du collège voisin elle m'a expliqué qu'il existait très peu de problèmes d'incivilités ou de violences. Elle l'explique par le fait que dans l'école les élèves suivent les normes imposées et que cela leurs donnent un cadre. Elle a insisté sur le fait que même devant le grillage de l'école personne ne vendait de drogues ou se bagarrait.

Cela me renvoi à l'importance du contrôle social²⁷, en effet, si les incivilités²⁸ se multiplient dans la décharge c'est aussi dû à un délaissement de l'espace public par la population et les autorités locales. Les voisins ne s'approprient pas ce lieu et favorisent alors les délits.

Le premier a utilisé ce terme est Durkheim²⁹, il explique que le suicide est un fait social, plus l'individu sera intégré dans la société plus il jouira d'une pression sociale qui l'empêchera de mettre fin à ses jours. L'auteur met en relation l'importance de la communauté sur la vie de la personne.

L'école de Chicago a repris cette théorie en sociologie urbaine. Celle-ci départage le contrôle social formel, faite par les autorités publiques telles que la justice, la police et informel, faite entre les per-

²⁷ Annexes - I. Mots clefs

²⁸ Le mot incivilité renvoi au fait de jeter ses déchets dans l'espace public de façon illégale

²⁹ Emile Durkheim, Le suicide, 1897

sonnes qui essayent de se conformer aux attentes de la société. Les deux formes de contrôles sont intéressantes pour notre étude de cas. Auparavant, j'ai observé et entendu que les autorités étaient absentes sur cet espace public, il n'existe donc pas ou peu de contrôle social formel. Le contrôle informel est aussi défaillant car ce territoire jonché de détritiques donne honte à sa population. Il leur sert de lieu de transitions pour aller d'une commune à une autre. Je remarque que le seul endroit propre est la zone des terrains de football car les jeunes adultes se sont appropriés le lieu et n'acceptent pas que d'autres individus viennent.

Je fais donc face à une désorganisation sociale. L'intériorisation du contrôle social par les habitants permettrait un auto-contrôle de leurs gestes. Cet auto-contrôle a pour but de répondre aux normes de la société. Cela a pour finalité la fin des incivilités dans la décharge illégale, comme jeter les ordures et les incinérer.

Cette recherche bibliographique me conforte dans l'idée de créer un projet participatif chaque individu est convié à donner son avis, participer au changement de son espace public.

III COMPLEXITE DU TERRITOIRE « EL PAJONAL »

A. Jeux des différents acteurs

Enfin, après avoir étudié le contexte social du territoire je décide de comprendre les enjeux de ce terrain. A qui appartient la décharge illégale? Quels sont les jeux d'acteurs?

Pour Maryvonne LE BERRE³⁰, « Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier. » Le territoire est donc indivisible de la sphère social, il appartient à ses habitants.

Le territoire en question est un espace à la fois privé et public, c'est la continuation d'un parc plus grand. Il est privé car il appartient à une famille chilienne vivant aux Etats Unis. Cependant dans son utilisation c'est un espace public car on y trouve des chemins où les riverains transitent et des espaces de loisir tels que des terrains de football.

La superficie du parc est de 238. 678 M2, dont 101.702 M2 sont dans la commune de Cerrillos et 136.976 M2 sont dans la commune de Maipu.

Ces terrains constructibles³¹ ont été cédés par Luisa Rivas Vicuña à María Arangua le 10 février 1954. L'acte du 30 janvier 1986 stipule que ces terrains sont à usage mixte, pour la construction de logements ou pour usage agricole. Durant les années 90, les politiques foncières consacrent le bord du Pajonal à la construction de logements sociaux de moyenne et haute densité. En avril 2008, les propriétaires sont contactés pour trouver un accord concernant des travaux pour une potentielle continuité de l'*avenida Alaska* (avenue Alaska, appartenant à Cerrillos) avant une possible expropriation des terrains.

³⁰ Maryvonne LE BERRE, « Territoires », in Antoine BAILLY, Robert FERRAS, Denise PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995.
<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-23.htm#no7>

³¹ Traduction et interprétation de l'enquête effectuée par Jacobo Matheu, sociologue de l'association Junto Al Barrio

En 2007, l'administration de la région métropolitaine indique qu'elle souhaite consolider le zonage des parcs intercommunaux en devenir, au moyen d'une politique d'investissements visant à augmenter les espaces verts du Grand Santiago. Cette même année, le programme *Quiero mi Barrio* (« J'aime mon quartier ») de la Villa Valle Verde encourage les résidents à prendre position dans le conflit territorial du Pajonal. En 2008, les résidents commencent à convoquer des organisations sociales, des fonctionnaires, des communes et des citoyens pour participer à la première action coordonnée en faveur du parc Pajonal. A partir de ce moment, le projet du parc Pajonal commence à se concrétiser.

Quels seront les bénéfices attendus par les autorités grâce au parc? Le droit à la ville, le droit à vivre dans un environnement social sain avec la possibilité de se détendre à l'air libre, ce qui permettra d'augmenter le niveau de vie. Une zone qui sert de dépotoir, une zone d'élevage et d'abatage de bétails, où les eaux usées s'accumulent et où les déchets sont brûlés, une zone propice à la délinquance.. A plus grande échelle, la construction du parc Pajonal participe à la réduction des particules en suspension, grâce à laquelle la qualité de l'air de Santiago est plus saine. Cet aménagement qui se veut durable permettra de sensibiliser la population à l'enjeu environnemental. En effet, cette région autrefois humide attirait des oiseaux migrateurs qui y construisaient leur nid, ce qui était considéré comme un signe de bonne santé environnemental. Pour finir, ce projet a permis d'offrir un plan panoramique sur les coteaux de Cerillos et, dans la partie nord du parc, les habitants peuvent profiter d'un point de vue depuis les hauteurs de Santiago.

Cependant, quelles sont les réalités actuelles? Le 16 mars 2013, le Conseil régional (CORE) a approuvé à l'unanimité la construction de 3 parcs dans la région métropolitaine. Maipú est responsable des projets et des fonds puisque la commune dispose déjà d'un capital de 1.091 millions provenant du FNDR (Fond national de développement régional).

En 2015, Freddy Campusano, membre du CORE, attire l'attention sur le piétinement du projet. Jorge Vera, directeur du SECPLA (secrétariat de planification communal) répond que « oui, le projet a avancé. En 2014, nous avons mis en place la conception du projet et initié le travail conjoint avec la municipalité de Cerrillos. Actuellement, nous attendons de recevoir les calculs structurels des murs de soutènement de toute la zone nord du parc. Cette étape a ralenti l'avancée du projet étant donné que le terrain est rempli de remblais, ce qui complique la construction. »

« Au cours du mois d'avril, nous devons renvoyer au MIDESO (Ministère du développement social) et au GORE (gouvernement régional) le dossier pour actualiser les recommandations techniques du projet. »

Recours contre la Seremi de Salud (Secrétariat régional ministériel de la Santé) (2012)
En 2012, alors que Christian Vittori était conseiller municipal de Maipú, une action légale a été introduite à l'encontre de Rosa Oyarce en raison de l'existence d'une déchèterie dans le Pajonal. Cette action demandait la fermeture du terrain et des sanctions pour ses propriétaires.

Les habitants de Maipú parlent de l' « *Expo-Tóxica* » (Expo-toxique).

A l'heure de la publication, ce sont « par mois, entre 80 et 90 mètres cubes de déchets provenant d'autres communes qui sont jetés sur ce terrain... soit l'équivalent de 11 camions Tolva par mois », selon l'ancien maire de Maipú, Christian Vittori. Avec de tels chiffres, El Pajonal serait la deuxième plus grande déchèterie de Santiago.

D'un point de vue sanitaire, ce sont quelques 20.000 logements qui sont victimes de leur proximité avec cette déchèterie illégale d'où émanent des mauvaises odeurs et qui abrite des déchets toxiques, des dépôts de déchets miniers et des rongeurs, ce qui en fait un important foyer d'infections sanitaires. Par ailleurs, la police chilienne a reçu des plaintes dénonçant des activités d'élevage et d'abattage d'animaux sur ce même terrain. Ce terrain est également un lieu connu pour les vols, la consommation de drogues et le démontage de véhicules volés.

CHAPITRE 3 : UN PROJET PARTICIPATIF COMME SOLUTION VIABLE

I ACTIONS DE SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE

Comme l'explique ce texte et comme je l'ai expérimenté durant mon investigation « les conflits trouvent leurs origines bien plus loin que l'impact environnemental et implique les aspects économiques, sociaux et culturels³² ». Je m'intéresse essentiellement aux impacts sociaux et comment les résoudre à travers diverses initiatives.

³² Sandra Lerda, Francisco Sabatini, De lo Errazuriz a Til-Til: El problema de la disposición final de los residuos solidos domiciliarios de Santiago. P. 22

A travers mon travail de terrain j'ai pris conscience de la faible connaissance des habitants sur les déchets et leurs processus de traitements. Ils sont les propres agents de la dégradation de l'espace public.

Je pense que pour lutter contre l'accumulation des déchets la première étape est de sensibiliser la population. En collaboration avec mes collègues et la maternelle *mi refugio* (mon refuge) située dans le quartier villa Los Presidentes, nous avons organisé la semaine de l'environnement.

Cette semaine a été consacrée à la valeur du déchet et à ses caractéristiques. La méthodologie a été la suivante :

- Groupe de travail: les représentants de l'association où je travaillais: deux étudiants en biologie, un sociologue et moi-même, étudiante en urbanisme. Ainsi qu'une maîtresse spécialisée dans la thématique environnementale travaillant dans la maternelle.
- Organisation de la préparation des ateliers: L'ensemble du groupe de travail a procédé au choix des ateliers, ensuite, au choix des classes et des horaires a été décidé par l'institutrice pendant que l'association a créé le contenu des ateliers. La communication aux parents a été réalisé par flyer.
- Sensibiliser les élèves à la question du tri sélectif et du recyclage: Prendre en compte l'âge des enfants pour obtenir d'eux une compréhension optimale de nos explications. Ensuite, prendre en considération le programme sur l'environnement transmis par le ministère de l'environnement chilien.

Le premier jour, nous avons mis en place un atelier pour que les enfants différencient les détritiques entre eux. Pour les plus grandes sections nous avons recyclés des objets du quotidien à base de cartons et plastiques. L'objectif était de faire comprendre à travers le jeu la nécessité de trier les déchets.

Le deuxième jour, nous avons projeté un film³³ sur les problématiques environnementales.

L'objectif est de donner une vision différente du quotidien aux enfants sur la gestion des déchets.

Le troisième jour, nous avons joué une pièce de théâtre participative³⁴. Les enfants étaient conviés à participer durant la scène. Nous avons le dessein d'apprendre aux enfants que jeter les déchets dans la nature avaient des conséquences néfastes sur l'environnement. Les petits intègrent les gestes de leur entourage et les répètent c'est pour cela qu'à travers ce jeu nous voulions qu'ils comprennent que ce sont des habitudes inciviles.

Le quatrième jour, les enfants ont dû créer des affiches de protestations sur l'environnement. Cela leur permettait de connaître les incidences environnementales de par le monde, sur le climat, la faune et la flore, etc en accomplissant un travail manuel.

Le dernier jour, nous avons eu la visite des parents. Ils nous ont aidé à faire les déguisements avec seulement des déchets ménagers solides. Nous avons ensuite procédé à une marche contestataire dans le quartier en utilisant les pancartes conçus la veille. L'effet escompté était de sensibiliser les parents à travers leurs enfants ainsi que les voisins de la maternelle.

³³ « Una solución perfecta » de Pocoyo, Nota verde de Juan Carlos Bodoque, reciclaje. »

³⁴ Annexes, VI. Théâtre participatif

II EMERGENCE D'INITIATIVES

A. EMERES

Actuellement EMERES planifie trois projets autour des déchets dans la région métropolitaine de Santiago. L'un de ces projets bénéficiera directement aux communes de Maipu et Cerrillos. Il s'agit de la construction d'un centre de collecte des déchets volumineux. Les déchets tels que l'électroménager, le bois et la ferraille seront ensuite recyclés ou réhabilités. A la suite, les produits seront vendus à la population.

« L'idée est que la cinquième année le centre arrive à traiter 100.000 tonnes de déchets volumineux et 40.000 m3 d'encombrants. »³⁵

³⁵ Daniel Fajardo Cabello, hubsustentabilidad, publié le 25 mars 2015. 25 marzo, 2015.
<http://www.hubsustentabilidad.com/municipios-crean-nuevo-modelo-de-gestion-de-residuos/>

Les encombrants et déchets volumineux ne sont pas pris en compte dans la gestion des déchets au Chili. La décharge illégale est bondée de ce type de déchets, cette initiative pourrait donc l'en débarrasser. Cette planification ambitieuse est la première action vers une prise en compte globale des ordures.

B. Parc el Pajonal

La deuxième initiative est le parc que veut faire construire Maipu. Les plans³⁶ ont déjà été élaborés, la commune est dans l'attente de financements. Il comportera une zone récréative avec des jeux pour enfants, plusieurs lieux pour pratiquer du sport tel qu'un gymnase, et enfin un « coin nature » avec de la faune et de la flore.

Le deuxième projet d'envergure est la mise en place d'une réunion avec les habitants sur les questions législatives.

« Le grand degré de conflits du processus de recherche de solutions pour la disposition finale des déchets de Santiago s'associent avec une mobilisation de la communauté touchée³⁷. »

Je me suis appuyée sur l'enseignement de cette recherche, celle-ci explique que pour trouver une solution il est primordial d'intégrer la population dans le projet.

Pour élaborer ce projet j'ai procédé par étapes de façon méthodologique. En premier lieu, il est important de trouver des acteurs qui pourront répondre aux besoins de la communauté. J'ai donc pris contact avec l'université Diego Portales spécialisée dans les conflits environnementaux. Conjointe-

³⁶ Annexes- VII. Plan Pajonal

³⁷ Sandra Lerda, Francisco Sabatini, De lo Errazuriz a Til-Til: El problema de la disposición final de los residuos sólidos domiciliarios de Santiago, Page 21.

ment à mon confrère j'ai présenté notre diagnostic du terrain d'un point de vue social et environnemental, nous leurs avons partagé notre désir de collaborer avec eux. Cette envie est motivée par le fait de pouvoir trouver un dénouement au problème de la décharge par le biais législatif. Grâce aux lois en vigueur et à leurs compétences en tant qu'avocats nous avons l'objectif de répondre aux questions des habitants et ainsi trouver ensemble une solution viable.

Ce projet s'est déroulé en différentes étapes: Il est primordiale de prendre contact avec les acteurs du territoire car chaque entité à ses compétences et son rôle à jouer. J'ai dialogué avec les représentants de chaque quartier pour leur exposer notre projet et leur demander leurs soutiens. Ensuite, je me suis mise en relation avec les écoles du secteur, je me suis entretenue avec la directrice de la maternelle limitrophe à la décharge et le collège situé dans la commune de Maipu, à 100 mètres du « Pajonal ».

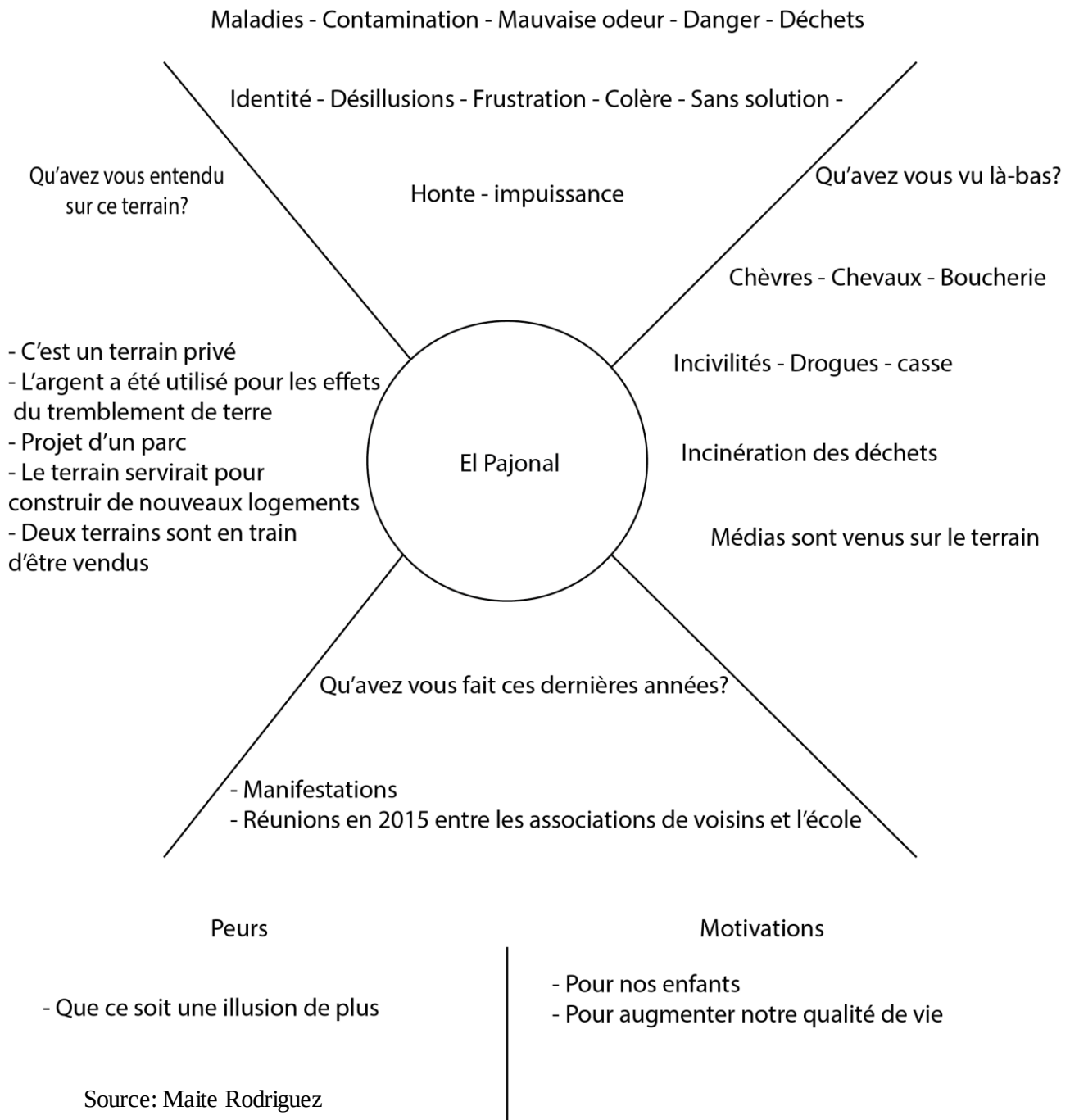
La directrice du collège a souhaité prêter une des salles de l'édifice pour la table ronde. A posteriori, j'ai distribué des prospectus aux habitants des communes de Maipu et Cerrillos sur la table ronde en leur expliquant le but de cette réunion et en les invitant à y participer. Mon collègue a également envoyé un courrier électronique aux autorités locales pour leurs proposer de collaborer avec nous durant cette réunion.

La table ronde a accueilli des représentants des deux communes, Cerrillos et Maipu, des employés de la maternelle de Cerrillos et la directrice de la maternelle de Maipu située à la bordure de la décharge, la directrice du centre culturel de Maipu, la directrice du collège de Maipu, les avocats ainsi que les étudiants en droit de l'université Diego Portales, les présidents de chaque quartier environnant la décharge et enfin, l'association *Junto al Barrio* constituée de deux sociologues et une urbaniste en devenir.

L'objectif étant de trouver des solutions législatives les entreprises n'ont pas été conviées, cependant, lors de la prochaine table ronde sur la thématique de la décharge illégale chaque entité sera invitée et pourra participer.

Pour avoir l'apport de tous et structuré le débat, j'ai utilisé la *mapa de empatia*. (plan empathique). Cet outil méthodologique, utilisé en entreprise, permet de connaître les perceptions des individus ainsi que leurs besoins et les obstacles qu'ils ont traversé.

Que pensez/ ressentez vous?



Dans la première question, que ressentez vous? Les réponses sont similaires à celles des entretiens avec les habitants. Les individus ont l'impression qu'il n'existe pas de solution face à cette décharge et cela leurs provoquent des émotions tels que la colère, la frustration ou bien encore l'impuissance.

Dans la deuxième question, qu'avez vous vu là-bas? Il n'y a pas de surprises non plus. Les animaux répertoriés appartiennent au bidonville. Certains ont vu des personnes découpé des animaux dans la décharge.

Dans la troisième question est qu'avez vous entendu sur ce terrain? Cela me permet de savoir s'ils s'informent sur les projets en cours. Les participants connaissent l'histoire de la décharge et les conflits actuels.

Enfin, la quatrième question est qu'avez vous fait ces dernières années? Certaines présidentes des associations de voisins m'ont répondu que durant les incendies la population est venue manifester pour faire fermer cet endroit. Les médias ont relayé l'information mais aucune action concrète n'a pris place.

La population dans son discours est prête à lutter et travailler ensemble contre la décharge illégale. La première étape va être la mise en place de réunions avec des avocats pour traduire en justice le responsable légal de la décharge illégale.

IV PISTES DE COOPERATIONS

A. L'aide législative

A l'issue des rencontres avec les acteurs du territoire je comprends que chacun dispose de ses propres compétences et que dans la perspective d'une amélioration du territoire, ils peuvent se mon-

trer complémentaires. Ils représentent le secteur éducatif, économique, politique, social du territoire.

Pour que les externalités négatives sur la commune deviennent des facteurs positifs j'ai élaboré un plan comprenant trois objectifs généraux où chaque protagoniste à sa place.

Le premier enjeu se trouve dans la sphère législative. La communauté est en droit de bénéficier d'un espace public qu'elle peut utiliser. Ainsi, avec l'aide des avocats la population pourra s'approprier définitivement le terrain.

B. Un lieu récréatif mais pas seulement...

Le deuxième enjeu est de faire de ce territoire un espace de rencontres, récréatif pour la communauté.

Ce territoire a l'avantage de se situer au milieu de logements, parallèlement il est établi entre plusieurs voies de communication. Cette localisation pourrait attirer les habitants de la région métropolitaine de Santiago. Cette population plus éloignée pourrait favoriser de la mixité sociale dans des quartiers populaires, souvent peu attractifs pour la population extérieure. Ce faible attrait s'explique par la pauvreté des activités dans cette zone. Je n'ai personnellement, jamais rencontré d'individus n'habitant pas à Maipu ou Cerrillos.

Le projet « el pajonal » est toujours en attente. Néanmoins, la municipalité de Maipu vend certains de ses terrains pour pouvoir financer le parc et ses infrastructures.

EMERES a pour ambition de construire une déchetterie ces prochaines années, cela pourrait être un supplément à la création du Parc « el Pajonal ». En effet, si un parc est construit le risque d'amoncellement des déchets sera toujours présent. Disposé d'une déchetterie permettrait de prévenir ce danger.

Elle bénéficierait à la communauté à plusieurs niveaux. Premièrement, de façon économique car cela créerait des emplois. Par ailleurs, cette innovation apporterait une certaine dynamique au lieu créant de la mixité fonctionnelle sur le territoire. Les quartiers environnants sont principalement

résidentiels, même si certaines entreprises ont leurs locaux dans les deux communes elles ne sont pas implantées dans cette zone.

Enfin, elle répondrait à une question pratique: Où vont être disposés les déchets déjà existants dans la décharge illégale? Les encombrants et objets volumineux pourront être stockés dans la déchetterie. Le reste des déchets avec la coopération des entreprises et de la municipalité pourront être évacués dans la décharge de Til-til et dans les différents centres de valorisations des déchets tenus par les chiffonniers à Maipu.

Pour cela, il est tout indiqué de créer une structure organisationnelle avec les différents acteurs du projet, c'est pour moi, une preuve de fiabilité pour mener le projet à son terme et par la suite, le maintenir. Ce comité de pilotage attestera de la durabilité du projet.

C. Sensibilisation des publics

L'anéantissement des déchets sauvages dépend du changement de comportement des habitants. Il est donc primordiale d'éduquer la population sur les effets néfastes des ordures sur leurs propres bien-être.

Conscientiser la population est un travail à long terme, il est important que les ateliers sur cette thématique se prolongent avec les enfants ainsi que les adultes. Je me suis entretenue avec un responsable de RECUPAC, il m'a expliqué que l'entreprise intervient fréquemment dans les écoles pour expliquer leur travail et ainsi l'importance de valoriser les déchets. Ils sont donc intéressés pour intervenir dans la communauté à travers des ateliers participatifs.

CONCLUSION

La gestion des déchets au Chili est à ses prémisses, cependant, diverses initiatives à l'échelle nationale, comme des lois environnementales, et à l'échelle locale, tels que les projets d'EMERES ou RECUPAC, voient le jour.

La décharge illégale est le reflet des inégalités sociales dont pâttissent les habitants de Cerrillos et Maipu. Les voisins de ce territoire doivent endurer le danger des animaux sauvages, les mauvaises odeurs, les problèmes de santé et la mauvaise publicité que leurs apportent le lieu. Certains voisins

pensent que cette situation n'évoluera pas , d'autres sont eux même les acteurs de ce malheureux contexte.

Pourtant, l'effet que provoque cet immense dépotoir sur le territoire est aussi un avantage pour la communauté dans le futur. Elle peut lui permettre de se développer et avoir des opportunités d'emplois, de bénéficier d'un lieu végétalisé et récréatif pour ses familles, attirant des personnes de l'extérieur.

La décharge illégale est le miroir de la société chilienne: celle des conflits politiques, économiques et sociaux mais aussi celle des luttes sociales pour acquérir une hausse du niveau de vie. Cette société apprend à s'unir et à mutualiser ses compétences pour créer des perspectives à la hauteur de ses attentes.

BIBLIOGRAPHIE

Adapt Chile, Antecedentes del manejo y gestión de residuos en Chile, septembre 2016

ADEME, déchets, 2014. <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-22241-chiffres-cles-dechets.pdf>

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,

http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets_chiffres-cles2016_8813.pdf, édition 2016.

Catherine de Silguy, histoire des hommes et de leurs ordures, le cherche midi, 2009.

CONAMA, “Levantamiento, Análisis, Generación y Publicación de Información Nacional Sobre Residuos Sólidos de Chile”, 2010.

CONAMA. 2005 p.12

Daniel Fajardo Cabello, Municipios crean nuevo modelo de gestión de residuos, 25 mars 2015.

<http://www.hubsustentabilidad.com/municipios-crean-nuevo-modelo-de-gestion-de-residuos/>.

Emile Durkheim, Le suicide, 1897

Ernest Burgess, Roderick Mc Kenzie et Robert. Park, the city, 1925

Universidad de Chile, De lo Errazuriz a Til-Til: el problema de la disposición final de los residuos sólidos domiciliarios de Santiago, août 1996.

Institut national des statistiques du chili, 2016.

James Q. Wilson et Georges L. Kelling, Broken windows. The police and neighbored safety, 1982.

Juan Carlos Bodoque, Nota verde, reciclaje.

Marlène Vadallares, la voz de maipu, 12 avril 2017. Témoignage de Rosmery Herrera, voisine de la décharge illégale.

Maryvonne LE BERRE, « Territoires », in Antoine BAILLY, Robert FERRAS, Denise PU-MAIN(dir.), Encyclopédie de géographie, Paris, Economica, 1995.

Ministère de l'environnement, ministère japonais. <http://www.env.go.jp/fr/recycle/>

Pocoyo, « Una solución perfecta »

Thierry Paquot, Qu'est-ce qu'un « territoire » ?, 2011, 192 pages. <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-23.htm#no7>